



Bureau de Paris
16 Rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 99 66 44

www.bakertillystrego.com

FONDS DE DOTATION PAUL ET ROSETTE

Fonds de dotation régi par la Loi du 4 août 2008
Déclaré le 27 juillet 2013 à la préfecture de Paris

12, rue des Rambervillers
75012 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

EXPERTISE • AUDIT • CONSEIL

STREGO A&D SAS exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly STREGO est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
SAS au capital de 240.000 euros - R.C.S. Paris 345 280 051. Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris. Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables - Conseil de la Région Paris / Ile de France.



FONDS DE DOTATION PAUL ET ROSETTE

Fonds de dotation régi par la Loi du 4 août 2008
Déclaré le 27 juillet 2013 à la préfecture de Paris
12, rue des Rambervillers
75012 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres du Fonds de dotation PAUL ET ROSETTE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation « **PAUL ET ROSETTE** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 28 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

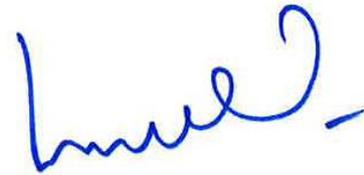
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 juin 2020

Pour Baker Tilly Sofideec

Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC de Paris



Younès BOUJJAT

Expert-Comptable,
Commissaire aux comptes, Associé,
Membre de la CRCC de Paris.

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres	7 600 506		7 600 506	9 261 848
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I	7 600 506		7 600 506	9 261 848
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés				
Autres	41 839		41 839	36 852
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	1 235 414	9 535	1 225 880	1 203 301
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	664 678		664 678	1 008 504
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>				
TOTAL III	1 941 931	9 535	1 932 396	2 248 657
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des emprunts V				
Ecarts de conversion actif VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	9 542 437	9 535	9 532 903	11 510 505
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
Engagements reçus :				
- Legs nets à réaliser :				
- Dons en nature restant à vendre				
- Avals, cautions et garanties reçus				
- Créances escomptées non échues				
- Pour utilisation en crédit-bail mobilier				
- Pour utilisation en crédit-bail immobilier				
- Autres				
- Acceptés par les organes statutairement compétents				
- Autorisés par l'organisme de tutelle				

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2019	
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	2 229 937	2 307 501
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-314 461	-77 563
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL I	1 915 476	2 229 937
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement	7 600 506	9 261 848
- Autres ressources		
TOTAL III	7 600 506	9 261 848
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit (2)		
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	10 920	12 720
Dettes :		
- Fiscales et sociales		
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 000	6 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	16 920	18 720
Ecart de conversion passif	V	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	9 532 903	11 510 505
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
Engagements donnés :		
- Avals, cautions et garanties données		
- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
- Autres engagements donnés		

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue : - Biens				
- Services	237 193		237 193	191 325
Chiffre d'affaires Net	237 193		237 193	191 325
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)				
TOTAL I			237 193	191 325
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 196 848	857 584
Impôts, taxes et versements assimilés			143 003	113 456
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations				
- Dépréciations des immobilisations				
- Dépréciations de l'actif circulant				
- Provisions				
Autres charges				
TOTAL II			1 339 852	971 040
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-1 102 659	-779 715
Excédent ou déficit transféré				
III				
Déficit ou excédent transféré				
IV				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			769 546	730 165
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			27 946	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			364	
TOTAL V			797 856	730 165
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations			9 535	27 946
Intérêts et charges assimilées			123	67
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI			9 657	28 013
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			788 198	702 152
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			-314 461	-77 563

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL VII		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Impôts sur les bénéfices IX		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X		
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	1 035 049	921 490
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	1 349 510	999 053
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	-314 461	-77 563

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Fonds de dotation Paul et Rosette

12, rue de Rambervilliers
75012 PARIS

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	9 532 903 €
- Total du compte de résultat (Charges)	1 349 510 €
- Résultat de l'exercice (Déficit)	314 461 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 Janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du fonds de dotation.

NOTE N°1 REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. PRINCIPES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) en tenant compte du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Le règlement 2009-01 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation a été appliqué.

2. EVALUATION DES PRINCIPALES RUBRIQUES DU BILAN**A- IMMOBILISATIONS**Immobilisations incorporelles apportées en usufruit

Les immobilisations apportées en usufruit sont évaluées à leur prix de revient.
Les amortissements ont été pratiqués suivant la durée d'apport en usufruit décrites dans les actes notariés.

B- CREANCES & DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

C- VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût historique.
Au 31/12/19, les plus-values latentes s'élèvent à 89 757 €.

3. METHODES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

Le présent bilan est établi conformément aux règles comptables. Les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'année précédente.

Néanmoins, il est opportun de signaler que les produits et charges générés par la mise en location de l'immeuble détenu en Usufruit ont été comptabilisés distinctement lors de cet exercice.

Pour rappel, il a été intégré dans les comptes de l'exercice précédent uniquement le résultat net de cette mise en location déduction faite de toutes les charges d'exploitation.

En application avec le nouveau règlement ANC 2018-06, la dotation initiale du fonds a été reclassée en « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Les donations temporaires d'usufruit comptabilisées en immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de la donation temporaire avec pour contrepartie la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations »

Les amortissements antérieurement comptabilisés relatif aux donations temporaires d'usufruit ont été extournées pour être comptabilisées conformément à la nouvelle méthode.

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.

Les produits financiers correspondent aux dividendes reçus dans le cadre de l'apport en usufruit des valeurs mobilières de placement et aux produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement. Les produits d'exploitation correspondent aux loyers perçus dans le cadre de l'apport en usufruit d'un bien immobilier.

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19 risquent d'avoir des conséquences importantes sur nos comptes en 2020.

Depuis le 16 Mars 2020, notre activité est partiellement à l'arrêt.

Il n'est pas possible aujourd'hui d'en apprécier l'impact chiffré, compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, ou des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations.

Dans ce contexte inédit, il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité mais à la date d'arrêt des comptes, le conseil

d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

6. INFORMATIONS SUR LES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT APPORTEES EN USUFRUIT

Type de donations	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amort cumulé	Solde à la fin de l'exercice	Durée d'apport jusqu'au
Actions ALTEN	2 229 366,36			2 229 366,36	-	30/09/2019
Immeuble	496 800,00			314 599,18	182 200,82	31/08/2023
Actions ALTEN	1 694 949,95			673 932,34	1 021 017,61	30/09/2022
Actions ALTEN	1 694 967,65			469 180,57	1 225 787,08	30/09/2024
Actions ALTEN	2 940 204,54			394 706,75	2 545 497,79	05/10/2026
Actions ALTEN	2 940 204,54			314 201,54	2 626 003,00	05/10/2028
Total	11 996 493,04			4 395 986,74	7 600 506,30	
Type de donations	Type de produits reçus	Produits perçus				
Actions ALTEN	Dividendes	759 901				
Immeuble	Loyers	237 193				
	Total	997 094				

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 261 848		
TOTAL	9 261 848		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	9 261 848		

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 661 341	7 600 506	
TOTAL		1 661 341	7 600 506	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agenct et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL		1 661 341	7 600 506	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE	

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amortissements	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
- Corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participations				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	27 946	9 535	27 946	9 535
TOTAL	27 946	9 535	27 946	9 535
TOTAL GENERAL	27 946	9 535	27 946	9 535
Dont dotations et reprises : - D'exploitation				
- Financières		9 535	27 946	
- Exceptionnelles				
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	41 839	41 839	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	41 839	41 839	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 920	10 920		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	6 000	6 000		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	16 920	16 920		
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>				
<i>(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>				

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRE					
- Patrimoine intégré					
- Fonds statutaires					
Fonds associatifs sans droit de reprise :					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation					
Réserves :					
- Indisponibles					
- Statutaires ou contractuelles					
- Réglementées					
- Autres					
Report à nouveau	2 307 501			77 563	2 229 937
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-77 563	77 563	-314 461		-314 461
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
- Apports					
Fonds propres :					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL	2 229 937	77 563	-314 461	77 563	1 915 476

Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 920.00	12 720.00
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	10 920.00	12 720.00

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 920.00	12 720.00
408100 Fournisseurs - fact. non parvenues	10 920.00	12 720.00
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	10 920.00	12 720.00

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	41 838.59	36 852.32
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	41 838.59	36 852.32

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	41 838.59	36 852.32
468700 Produits à recevoir	41 838.59	36 852.32
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	41 838.59	36 852.32